



SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT

1. Où l'utiliser ?

- Le Supplément Brussels Airport est utilisé en complément d'un titre de transport, valable au départ ou à destination de Brussels Airport - Zaventem.
- Le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT permet de franchir une fois le portique d'accès de la gare de Brussels Airport - Zaventem.

2. A quelle date / quel moment ?

Le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT doit être valable à la même date de voyage que le titre de transport utilisé en complément.

3. Pour qui ?

- Toute personne voyageant de/vers Brussels Airport - Zaventem lorsque le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* n'est pas automatiquement compris dans le titre de transport valable de/vers l'aéroport.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* de correspondance*, le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* n'est pas dû.
- Si Brussels Airport – Zaventem se situe sur l'itinéraire le plus court en kilomètres de votre abonnement et que vous y interrompez* votre voyage, vous devez acheter un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* pour chaque passage des portiques de la gare Brussels Airport-Zaventem.
- Les enfants de moins de 12 ans voyagent gratuitement, à condition d'être accompagnés par une personne âgée d'au moins 12 ans en possession d'un titre de transport valable. Chaque accompagnateur peut accompagner jusqu'à 4 enfants, sauf s'ils font partie du même ménage*. Ces enfants qui voyagent gratuitement ne doivent pas payer le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT. Demandez l'aide d'un steward pour ouvrir les portiques d'accès à l'aéroport.

4. Où l'acheter ?

- Le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT est vendu via les canaux suivants : sur [sncb.be](https://www.sncb.be), via l'app SNCB, aux automates, aux guichets et dans le train (exempté de supplément Tarif à Bord*).
- Vous pouvez acheter votre SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT maximum 1 mois à l'avance.

5. Sur quel support ?

Le support diffère en fonction du canal de vente :

- **Sncb.be** : ticket PDF avec code QR.



- **App SNCB** : code QR sur smartphone ou tablette.
- **Automates de vente** : ticket papier avec code QR.
- **Guichets** : ticket papier avec code QR.

6. Utilisation / Itinéraires

- Le SUPPLÉMENT BRUSSELS AIRPORT* n'est pas un titre de transport et doit être utilisé conjointement avec votre titre de transport 1^e ou 2^e classe de/vers Brussels Airport – Zaventem valable.
- Un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT simple est toujours émis. Pour un aller-retour de/vers Brussels Airport - Zaventem, achetez deux SUPPLEMENTS BRUSSELS AIRPORT.
- Le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT est valable à la date indiquée dessus.
- Le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT permet un accès (prévu sous la forme d'un code QR) aux portiques présents dans l'aéroport. Chaque voyageur doit présenter son SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT au lecteur afin d'ouvrir les portiques.
- Il est valable jusqu'à l'interruption de nuit* du service des trains.
- Si vous avez acheté un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT via votre compte My SNCB pour un tiers, vous devez être présent lors du voyage et muni d'un titre de transport valable pour ce trajet.

7. A quel prix ?

- Afin de connaître le prix de votre SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT, consultez les Tarifs*.
- Le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT est le nom commercial de la Redevance Diabolo. Cette redevance ne correspond pas à une contrepartie pour le transport mais à une participation à l'amélioration de l'infrastructure ferroviaire. La recette de cette redevance n'est pas pour la SNCB mais pour la SA Northern Diabolo.

8. Remboursement

- Pour le remboursement du SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT inutilisé, vous pouvez vous adresser au Service clientèle ou éventuellement, dans la mesure du possible, au guichet.
Le remboursement est possible :
 - jusqu'à la veille de la date de validité (pour un Supplément acheté à l'avance) ;
 - dans les 30 minutes après l'achat (pour un Supplément acheté le jour même).
- Votre ticket SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT n'est pas remboursable :
 - si vous l'avez acquis sur sncb.be, dans l'app SNCB, sur restitution d'un bon de compensation, bon d'échange ou chèque vert ;
 - en cas de vol ou de perte.